

[https://www.lepoint.fr/invites-du-point/kervasdoue-eoliennes-du-rififi-en-baie-de-saint-brieuc-05-05-2021-2425087\\_420.php](https://www.lepoint.fr/invites-du-point/kervasdoue-eoliennes-du-rififi-en-baie-de-saint-brieuc-05-05-2021-2425087_420.php)

## Kervasdoué – Éoliennes : du rififi en baie de Saint-Brieuc

CHRONIQUE. Le lancement du chantier de construction de 62 éoliennes au large des Côtes-d'Armor est imminent. Une aberration économique et écologique.



Manifestation contre le parc éolien marin en baie de Saint-Brieuc, le 3 mai 2021. © FRED TANNEAU / AFP

*Par Jean de Kervasdoué*

Publié le 05/05/2021 à 07h00

Dans le nord de la Bretagne du Nord, entre le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, le littoral se creuse pour former un V, au fond duquel est la ville de Saint-Brieuc. À l'ouest de cette baie se trouvent Paimpol et l'île de Bréhat et, à l'est, les caps d'Erquy et de Fréhel. Ce dernier abrite notamment le Fort La Latte, château médiéval où fut tourné en 1958 le film *Les Vikings*. [Au premier clic](#), l'office du tourisme, sans grande exagération (1), déclare que : « *Le Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel est le plus grandiose de Bretagne. Vous serez bluffés par ce lieu époustouflant et par Le Fort-la-Latte qui domine la mer. Plages et points de vue à couper le souffle s'enchaînent le long du sentier des douaniers* ». Oui, pour m'y être promené et y avoir navigué, on est saisi par la beauté du lieu et de la mer.

Pour le découvrir tel qu'il est encore en ce début mai, il faudra se hâter et s'y rendre dans les semaines qui viennent. En effet, le lundi 3 mai 2021 devait commencer sous haute surveillance la construction de 62 éoliennes. Toutefois les bateaux affrétés

pour les forages ne sont pas encore arrivés sur site et les marins-pêcheurs sont donc restés lundi dernier au port et n'ont manifesté qu'à terre. Par précaution la marine nationale fait cependant croiser au large six navires de guerre, ils tenteront de protéger dans les jours qui viennent les bateaux affrétés par l'entreprise espagnole. Ils doivent ancrer les poteaux de ces brasseurs de vent, pour faire tourner des machines allemandes (Siemens), financées par un investisseur espagnol et le Qatar ! Techniquement, le chantier sera difficile car, sous la couche superficielle de sable, puis de grès, se trouve du granit, or il est très laborieux de creuser cette roche, de surcroît, elle peut éclater car elle est friable. Aussi, il a été prévu trois ancres (190 au total) pour arrimer chaque mât. Plus ennuyeux encore pour la faune et la flore marines, les câbles électriques ne seront pas enfouis dans le granit, mais posés sur la couche de grès et recouverts d'un coffrage en béton jusqu'au rivage.

Cette baie est la cinquième baie du monde pour l'amplitude des marées. Sur l'estran vivent des coquillages (coques, palourdes, couteaux ...), des crustacés (crevettes, et crabes...) et surtout, en mer, on y pêche de manière raisonnée et abondante des homards, des araignées et des coquilles Saint-Jacques. La baie de Saint-Brieuc en est en effet le second gisement français.

C'est là où fut trouvé un accord écologique exemplaire entre les pêcheurs et les biologistes pour gérer chaque année un taux de prélèvement qui garantit la pérennité de la ressource. Outre la coquille, la faune marine est également très riche et fait vivre des pêcheurs artisans.

La concession attribuée à l'entreprise espagnole est de 103 kilomètres carrés et la distance des premières éoliennes est de 16 kilomètres de la côte, alors que les recommandations internationales préconisent 50 kilomètres, c'est-à-dire en pleine mer, à une distance suffisante du rivage pour qu'on ne les voit pas.

Il est vrai que la Bretagne n'a ni barrage hydroélectrique, ni centrale nucléaire, on peut alors se demander si ces éoliennes contribueront de manière significative à l'électricité bretonne, si donc la destruction d'un écosystème remarquable peut trouver là une justification ?

Il est facile de démontrer que non. Sans noyer le lecteur sous des calculs dont il pourra retrouver les détails<sup>3</sup>. Il est annoncé que ces éoliennes produiraient l'équivalent de la consommation de 835 000 habitants pour une population totale de la Bretagne de 3,34 millions d'habitants. Or, ce n'est pas une découverte, les éoliennes ne marchent que quand il y a du vent. Le promoteur « Ailes Marines », filiale du groupe espagnol Iberdrola, n'est donc guère honnête quand il confond puissance installée et production réelle. Mais il est aussi optimiste car, même en prenant un généreux plan de charge de 42% ce qu'il annonce par ailleurs (taux supérieur à celui de la mer du Nord), le chiffre réel de personnes potentiellement alimentées par ces éoliennes devient 270 000 habitants. Un calcul très optimiste donne un fonctionnement plus bas : autour de 35%, car les vents, ceux des mauvais

temps, viennent surtout du sud-ouest, de la côte donc et tourbillonnent. On est donc dans ce cas plus proche de 250 000 habitants alimentés par ces 62 éoliennes<sup>4</sup>, soit un peu moins de 8% de la population de la Bretagne. Mais ce n'est pas tout car, bien entendu, les Bretons consomment aussi de l'électricité quand il n'y a pas de vent. Il va donc être construit une centrale thermique au gaz à Landivisiau, dans le Finistère, près de Brest. L'État la subventionne pour 800 millions d'euros.

Sans compter cet investissement peu écologique car, comme toutes les centrales à gaz, il va rejeter du CO<sub>2</sub>, le bilan économique est catastrophique : le mégawattheure des éoliennes sera acheté 155 euros, soit trois fois plus cher que le prix moyen actuel du mégawattheure : 50 Euros !

Ce projet « *jouera un rôle majeur dans le plan des énergies renouvelables en France* » déclarent au journal Ouest-France, Madame Pompili (Ministre de la rénovation écologique) et Madame Girardin (Ministre de la mer) le 15 avril 2021. Mais on ne se lasse pas d'entendre Madame Pompili sur ce sujet : « *Ce parc sera un nouveau cœur électrique pour la Bretagne* » ... un tout petit cœur donc ; ou encore : « *C'est une chance pour le climat, pour la Bretagne et pour la France* ». Curieuse chance que celle d'un projet onéreux qui coûtera au consommateur de l'ordre de 4,7 milliards d'euros, dont les bénéficiaires sont allemands, qataris et espagnols et qui détruit un écosystème remarquable. Il faut rajouter que les études environnementales commencées il y a neuf ans, ont été faites par des sociétés choisies par le promoteur. Quant à Thierry Burlot, vice-président de la région Bretagne et, c'est intéressant dans ce cas, rien moins que le Président de l'office français de la biodiversité mais ardent défenseur de ce projet, il affirme que « *les études qui ont été faites ... démontrent que l'impact de ce parc est très limité*<sup>5</sup> ». Que veut dire « *limité* » ?

Il est donc fascinant de constater que le Gouvernement, au nom de l'idéologie de l'écologie politique, s'entête à décarboner à grand prix une énergie française qui l'est déjà grâce aux centrales nucléaires et aux barrages et, pour y parvenir, est disposé à saccager sans précaution et de manière irréversible un écosystème remarquable et met donc, lui aussi, lui encore, le fameux principe aux oubliettes.

Ce faisant, il est à craindre pour lui qu'il ne découvre que les Bretons ne se laissent pas facilement marcher sur les pieds. Trop jeunes, ils ne se souviennent peut-être pas d'Alexis Gourvennec qui en 1960, envahit à la grande stupeur du Général de Gaulle, la sous-préfecture de Morlaix pour y déverser des artichauts et ... du fumier. Sans trop se tromper on peut donc annoncer dans les semaines qui viennent du rififi en baie de Saint-Brieuc, du rififi pour deux bonnes causes : écologique et économique.

Jean de Kervasdoué Le 4 mai 2021

1 [https://www.cotesdarmor.com/sites-incontournables/cap-frehel-cap-derquy/?utm\\_source=google&utm\\_medium=cpc&utm\\_campaign=sites\\_incontournables&utm\\_](https://www.cotesdarmor.com/sites-incontournables/cap-frehel-cap-derquy/?utm_source=google&utm_medium=cpc&utm_campaign=sites_incontournables&utm_)

rm=cap\_freh el&gclid=CjwKCAjwj6SEBhAOEiwAvFRuKB-Yl-aBSLaaSBNaVrJtgyXXIeD4Avb0RP-L7k6j2m6cALfBr6ab\_BoCavgQAvD\_BwE

2 Un peu cependant, pour un breton de la côte de granit rose qui trouve qu'elle est le site le plus grandiose de Bretagne....

3 <http://gardezlescaps.org/wp-content/uploads/2017/05/2020-12-4-835000-foyers.pdf> 4 Il me semble que l'on sera plutôt autour de la consommation de 160 000 habitants.

4 Il me semble que l'on sera plutôt autour de la consommation de 160 000 habitants.

5 <https://www.facebook.com/watch/?v=214933323373503>